



COMPAGNIE DE TIR A L'ARC DE ROQUEBRUNE – LES ISSAMBRES

Association Loi 1901. Affiliée Fédération Française de Tir à l'Arc. C2383017. SIRET 441 738 119 00011-APE 926 C

SIEGE SOCIAL : YERN Jean-Pierre.. 333 Ave du Beaupré. 83380 LES ISSAMBRES. Tel : 04.94.55.31.72

Les « **ARCHERS DE ROQUEBRUNE – LES ISSAMBRES** » ont le plaisir de vous inviter à participer au Concours en Salle qu'ils organisent le :

Dimanche 29 octobre 06 à la Salle Omnisports de Roquebrune s/Argens.

(Fléchage prévu à partir de la Sortie A 8 Puget s/ Argens et RN 7 après le Muy)

Horaires :	Premier tir :	Ouverture du greffe :	07h30
		Flèches d'essai :	08h00
		Fin du tir :	11h00
	Deuxième tir :	Ouverture du greffe :	10h45
		Flèches d'essai :	11h30
		Fin du tir :	14h30
	Troisième tir :	Ouverture du greffe :	14h00
		Flèches d'essai :	14h45
		Fin du tir :	17h45

Résultats : vers 18h30, suivis du verre de l'amitié.

Arbitrage : JL. Veyrier – M.Cavasse –

Blasons : Arcs classiques : Poussins (*) Diam 80
: Benjamins et minimes Diam. 60
: Cadets, Juniors, Seniors , Vétérans, Super-Vétérans...Diam.40
Arcs à poulies : Minimes..... Diam. 60
: Cadets, Juniors, Seniors, Vétérans, Super-VétéransTrispots verticaux

Récompenses : Aux trois premiers de chaque catégorie.

Inscriptions : Sur bulletin joint à renvoyer **au plus tard pour le 18 octobre 06** à :

Mme Dominique Vagner – 236 Route du Vieux Plantier – 83340 Le Cannet des Maures –

Tel : 04.94.60.85.05 ou 06.85.42.75.89 – e-mail : dominique.vagner@wanadoo.fr -

accompagné du montant de l'engagement et **complété** par les Equipes à engager :

Adultes : 8 Euros

Jeunes (Juniors compris) : 6 Euros

Licences : Dépôt obligatoire au greffe avec le passeport et certificat médical obligatoire.

Tenue : Blanche ou Tenue de Club exclusivement.

Boissons et Sandwiches sur place.

A Tous, recevez notre cordial salut dans l'attente de vous retrouver nombreux lors de cette manifestation.

Le Président

PS : (*) L'inscription doit être obligatoirement accompagnée du certificat médical délivré par le Médecin agréé de la Ligue Côte d'Azur et mentionnant la puissance autorisée de l'arc utilisé.